

## Xior Student Housing fait l'acquisition d'un projet de réaménagement à Amstelveen (Amsterdam)

Valeur d'investissement totale d'environ 30 millions d'euros

**Anvers, Belgique – 7 avril 2017** – Xior Student Housing NV, le BE-REIT spécialisé dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas, a finalisé l'acquisition d'un complexe de bureaux à réaffecter situé à Amstelveen (Amsterdam), tout près d'Uilenstede, le principal campus universitaire des Pays-Bas, et à proximité de l'Université libre d'Amsterdam. Cette transaction, après le réaménagement prévu, représentera une valeur d'investissement totale d'environ 30 millions d'euros.

Après l'acquisition de deux nouveaux complexes pour étudiants à Delft et Bruxelles début 2017, Xior poursuit sa stratégie de croissance en acquérant un complexe de bureaux à réaffecter, situé à Amstelveen (Pays-Bas), tout près du campus universitaire Uilenstede, le principal campus universitaire des Pays-Bas, et à proximité de l'Université libre d'Amsterdam. Xior renforce ainsi sa position aux Pays-Bas et pénètre dans la principale région universitaire des Pays-Bas, avec un nombre élevé et croissant d'étudiants.

Cette acquisition, après obtention du permis et réalisation de la réaffectation prévue, représentera une valeur d'investissement totale d'environ 30 millions d'euros (bâtiment meublé), dont le rendement initial escompté s'élève à environ 7 %. Il s'agit du premier projet de développement de Xior en tant que SIR cotée en bourse, suite à quoi le rendement initial escompté sera supérieur aux rendements moyens du marché.

Le bâtiment avec environ 300 unités devrait être exploité à partir de septembre 2018. Une partie du complexe de bureaux est encore louée à long terme, ce qui générera déjà des revenus à partir de la date d'acquisition à hauteur d'environ 350 KEUR.

L'acquisition de ce complexe s'est faite par le biais d'un rachat de 100 % des actions de la société immobilière concernée. Dans la période précédant cette acquisition, Xior a en outre conclu une convention de crédit avec BNPP Fortis d'un montant total de 25 millions d'euros, qui a partiellement été affecté au financement de cette acquisition.

En raison de sa situation, soit à côté du campus universitaire Uilenstede, de sa liaison directe avec le centre-ville d'Amsterdam en transports en commun et de sa proximité immédiate à vélo de la Université Libre d'Amsterdam, le complexe pourra offrir aux occupants un environnement idéal et constitue dès lors un bel ajout au portefeuille de Xior.

Christian Teunissen, CEO de Xior : « *Par cette reconversion, nous voulons, outre l'acquisition d'immeubles pour étudiants 'up & running', que Xior réalise également des projets de développement, ce qui présuppose un rendement plus intéressant.* »

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**

**Xior Student Housing NV**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108  
2018 Anvers  
www.xior.be | info@xior.be

**Christian Teunissen, CEO**  
**Frederik Snauwaert, CFO**  
**Arne Hermans, CIO**  
T +32 3 257 04 89

## À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 décembre 2016, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 266 millions d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing NV**, SIR publique de droit belge (BE-REIT)

Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers

BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

## Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la Société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.